

## Transformation et réhabilitation du Palais fédéral

# Les couleurs d'origine recréent la splendeur du passé

L'édifice d'origine se caractérisait par des teintes vives. Un grand soin a été apporté par les architectes, associés à un artiste peintre, pour les retrouver et leur redonner vie sans pour autant que le bâtiment ne paraisse bariolé.

Jean-Pierre Lewerer, architecte SIA/EPFZ, ancien vice-président de l'ICOMOS Suisse, membre du comité de Patrimoine suisse Genève

Le Palais fédéral, que l'on s'y rend pour s'y recueillir ou pour y manifester son mécontentement face à la politique qui s'y pratique, incarne indubitablement un lieu investi d'une charge émotive particulière, ce que souligne le nom qu'on lui a donné, qui associe les fastes de l'Ancien Régime à un système politique à vocation égalitaire. Et pourtant, le corps central

destiné à accueillir les deux chambres constituant le Parlement (Conseil national et Conseil des Etats) a à peine plus de 100 ans, puisqu'il a été inséré par l'architecte Hans Wilhelm Auer (1847–1906) entre deux bâtiments préexistants, et inauguré en 1902. Puisant dans différents langages architecturaux du passé, il joue la carte du fédéralisme, que ce soit au niveau du choix des matériaux (les pierres mises en œuvre proviennent de toutes les régions de la

**La place Fédérale et la façade nord du Parlement.**  
(photo OFCL/Alexander Gempeler)

**Der Bundesplatz und die Nordfassade des Parlamentsgebäudes.**  
(Bild BBL/Alexander Gempeler)





**Les sols font appel à des pierres extraites de carrières situées dans toute la Suisse.**  
(photo OFCL/Alexander Gempeler)

**Für die Böden wurden Steine aus verschiedenen Regionen der Schweiz verwendet.**  
(Bilder BBL/Alexander Gempeler)

Suisse), du décor, du mobilier ou des œuvres d'art, voire de celui des fabricants, entrepreneurs, artisans et artistes.

### Une opération complexe

La campagne de travaux menée de 2006 à 2008 ressortit à la fois de la transformation – rendue nécessaire par des modifications au niveau du fonctionnement du bâtiment, mais également sur les plans technique et technologique –, de la réhabilitation et de la conservation. En tant qu'intervention coordonnée, elle a visé à corriger, supprimer ou améliorer une succession de travaux réalisés au cours des décennies, se voulant généralement de simple entretien, quoique dans une large mesure dévastateurs pour la substance d'origine.

Les travaux de rénovation furent confiés au bureau d'architecture Aebi & Vincent, qui s'associa le concours de l'artiste Adrian Scheidegger pour le traitement de la couleur. L'un des problèmes majeurs fut la difficulté, voire l'impossibilité de procéder à des sondages préalables, autant pour des raisons de délai que du fait que l'édifice devait continuer à fonctionner durant toute la durée des travaux. De même, il fallut à huit reprises interrompre l'intervention et remettre le bâtiment en état afin de pouvoir tenir les sessions parlementaires.

Quelques chiffres résument la complexité d'une telle opération. Ainsi, le coût total des travaux s'élève à 103 millions de francs. Le bureau d'architecte a par moments engagé 25 collaborateurs pour les études et la surveillance du chantier. Quant aux entreprises, elles ont travaillé durant la moitié environ de la durée des travaux selon le système des deux fois huit et, par moments, 24 heures sur 24.

L'intervention visait à faciliter l'accès du bâtiment – en séparant l'entrée traditionnelle depuis la place Fédérale par une nouvelle entrée destinée aux visiteurs, répondant aux règles de sécurité renforcées actuelles –, à restaurer les étages historiques, les façades et la coupole, à aménager le troisième niveau et à refaire l'ensemble des installations techniques. Il s'agissait

donc de retrouver sous les interventions réalisées depuis un siècle le bâtiment d'origine (applications de peintures hygiénistes, création de faux-plafonds destinés à cacher les installations techniques, recours à un éclairage artificiel des verrières du hall central, etc.).

### Retrouver les teintes d'origine

Au niveau de son aspect intérieur, l'édifice d'origine se caractérisait par des couleurs vives, soutenues – tout le contraire de la fadeur régnant dans le bâtiment en début de chantier. Le problème posé fut de retrouver les teintes d'origine à travers des sondages, tout en assurant l'unité du bâtiment là où il existait des manques, ou encore dans les parties modifiées ou nouvellement créées. Le rôle des architectes et de l'artiste fut d'établir, puis de tenir à jour et de compléter une palette la plus restreinte possible, afin d'éviter parallèlement que le bâtiment ne paraisse bariolé. Le résultat est étonnamment convaincant, si l'on ajoute à cela que les couleurs principales, un rouge tomate et un vert foncé, ont été investies d'un rôle supplémentaire, la première teinte symbolisant la fonction et les espaces réservés au grand hall sous la coupole – et la seconde au Conseil national. Cette signalétique a également servi au troisième niveau, fortement transformé, identifiant clairement les fonctions et facilitant la localisation dans un bâtiment somme toute complexe. Seule la partie occupée par la nouvelle entrée des visiteurs transcende en partie cette signalétique, tout en s'y intégrant.

Une autre dérive a consisté, avec l'intention d'éclaircir un certain nombre de salles de réunion, de peindre en clair la partie supérieure des murs, entre les boiseries et le plafond. Dans la mesure où ces surfaces étaient à l'origine habillées de papiers peints, il fallut en faire des copies, le même motif se déclinant selon plusieurs teintes de la palette.

À l'extérieur, les dorures posées à nouveau sur le lanterneau couronné de la Croix suisse et les nervures des coupoles soulignent la fonction symbolique du bâtiment, également présente

dans le choix de son nom de Palais fédéral. En dépit d'une démarche apparemment somptuaire, il ne s'agit en fin de compte que d'un peu plus d'une livre de feuilles d'or pur, tandis que la main d'œuvre a coûté un multiple du prix de la matière première.

Une intervention qui résume et symbolise à elle seule le soin apporté à la couleur et, de manière plus générale, à la lumière – qui n'est en fin de compte, comme nous le savons tous depuis Newton, que la somme des couleurs fondamentales, dont l'association crée la lumière blanche. Il s'agit des vitraux éclairant la partie supérieure du hall principal. Eclairés avant la transformation par de la lumière artificielle placée à l'arrière, ils sont à nouveau illuminés par le soleil. Depuis, les visiteurs du Palais retrouvent une perception du temps – aussi bien le temps qu'il fait que le temps qui

passé –, tandis que la lumière diffusée sur les grès des murs les colore de manière variée et aléatoire.

En résumé, il convient de louer à sa juste valeur la vision cohérente qui a animé l'ensemble des intervenants dans cette opération de réhabilitation exceptionnelle par son objet et son ampleur. Ces derniers ont en effet tenté dans toute la mesure du possible de s'insérer dans le bâtiment existant, d'en comprendre les enjeux et les règles tout en l'enrichissant de leur propre apport, jusqu'à aboutir à la quintessence d'une démarche architecturale globalement exemplaire.

L'auteur remercie pour leurs précieux renseignements Monica Billfinger, qui a suivi les travaux en tant qu'historienne de l'art de l'Office fédéral des constructions et de la logistique, ainsi que l'architecte Bernhard Aebi, du bureau Aebi & Vincent, architectes, à Berne et à Genève, et Adrian Scheidegger, artiste à Berne, qui a fonctionné comme conseiller au niveau du choix des couleurs.



La salle dite de Brienza a été présentée dans le cadre de l'Exposition universelle de Paris de 1900 avant d'être intégrée au Palais fédéral. Un papier peint reconstruit dans la gamme de teintes retenue rééquilibre l'espace. (photo OFCL/Alexander Gempeler)

Das sogenannte Brienzer Zimmer wurde im Jahr 1900 an der Weltausstellung in Paris gezeigt, bevor es in das Bundeshaus eingebaut wurde. Eine rekonstruierte Tapete in gedämpften Farbtönen sorgt für das räumliche Gleichgewicht. (Bild BBL/Alexander Gempeler)